



Conseil du développement industriel

Trente-cinquième session

Vienne, 2-4 décembre 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Mise en œuvre du cadre de programmation

à moyen terme pour la période 2008-2011

Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011

Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011 y compris de la coopération Sud-Sud, du programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de l'accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial.

Table des matières

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| Introduction | 1 | 3 |
| I. Contexte de programmation | 2 | 3 |
| II. Programmes de coopération technique | 3-28 | 3 |
| A. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives | 3-12 | 3 |
| B. Renforcement des capacités commerciales | 13-18 | 7 |
| C. Environnement et énergie | 19-28 | 8 |
| III. Autres activités du programme | 29-46 | 12 |
| A. Nouvelles technologies et technologies émergentes | 29-30 | 12 |
| B. Sécurité humaine | 31-37 | 12 |

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



| | | |
|--|-------|----|
| C. Recherche et statistiques | 38-44 | 14 |
| D. Partenariat avec le secteur privé et la société civile. | 45-46 | 15 |
| IV. Coordination des programmes et cohérence régionale | 47-52 | 16 |
| V. Mobilisation de ressources | 53-55 | 17 |
| VI. Services d'appui et de gestion des programmes. | 56-63 | 18 |
| VII. Coopération Sud-Sud | 64-69 | 19 |
| VIII. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes | 70-77 | 21 |
| IX. Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). | 78-82 | 23 |
| X. Mesures que pourrait adopter le Conseil | 83 | 24 |
| Liste des abréviations. | | 25 |

Introduction

1. Le présent document actualise et complète les informations fournies dans le document IDB.34/6 sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011. Conformément aux exigences plus générales du point 3 de l'ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session du Conseil au titre duquel il est soumis, le présent document passe également en revue les progrès accomplis dans les domaines de la coopération Sud-Sud, de la mise en œuvre du programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de l'accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Enfin, il évoque les besoins des pays les moins avancés et comprend des informations sur les programmes proposés dans le communiqué conjoint publié par l'Union du fleuve Mano à la douzième session de l'Assemblée générale, comme prévu dans les résolutions GC.12/Res.2 et GC.12/Res.5 respectivement.

I. Contexte de programmation

2. Du fait qu'il est le premier document du genre rédigé après l'adoption de la vision stratégique à long terme de l'ONUDI dans la résolution GC.11/Res.4, le cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011 a été formulé sur la base des trois priorités thématiques et des questions transversales connexes énoncées dans la vision stratégique. Il traite aussi pour la première fois des questions de mobilisation de ressources, de coordination des programmes, des dimensions régionales de leur mise en œuvre, et des services d'appui et de gestion, qui ont toutes des répercussions importantes sur la mise en œuvre des activités programmatiques de l'ONUDI. Le rapport actuel traitera de l'ensemble de ces sujets, tels qu'ils figurent dans le document IDB.32/CRP.5 qui expose le cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011. Étant donné les efforts croissants qui sont déployés pour mettre en œuvre le cadre de programmation en se fondant sur les principes d'une gestion axée sur les résultats, comme projeté dans les documents IDB.32/8/Add.1 et IDB.32/CRP.5, le présent rapport établira également un lien, dans tous les cas où cela sera possible, entre la mise en œuvre du cadre de programmation, d'une part, et les résultats quantifiables et le degré de réalisation des objectifs fixés, de l'autre.

II. Programmes de coopération technique

A. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives

3. L'ONUDI a continué à considérer le développement du secteur privé comme l'un des principaux moyens de réduire la pauvreté et à fournir toute une gamme de services correspondants, comme: des services consultatifs visant à améliorer l'environnement politique et le climat des affaires ainsi qu'à promouvoir l'esprit d'entreprise au plan national, en particulier grâce au transfert de compétences de gestion, et le développement de groupes de petites et moyennes entreprises (PME). Elle a aussi particulièrement mis l'accent sur la promotion de l'esprit d'entreprise au sein des groupes défavorisés, comme les femmes et les habitants des zones rurales.

4. Le programme de promotion de l'esprit d'entreprise dans les régions rurales et chez les femmes chefs d'entreprise a étendu ses activités de valorisation des ressources humaines dans ce domaine afin de jeter les bases du développement du secteur privé, notamment parmi les jeunes, en introduisant des programmes pratiques de promotion de l'esprit d'entreprise dans le système d'éducation de plusieurs pays. Le programme aide à développer les compétences entrepreneuriales des jeunes avant leur entrée dans la vie active, et à leur inculquer des attitudes positives à l'égard du lancement d'une entreprise ou de l'exercice d'une activité indépendante. En 2008, environ 100 000 élèves ont choisi comme sujet d'étude l'entrepreneuriat dans environ 700 écoles au Mozambique, en Namibie et au Timor-Leste. Au Soudan, sept centres de formation technique et professionnelle sont en cours de création ou de réhabilitation pour accueillir des programmes de développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, et 2 300 jeunes ont suivi la formation dispensée par ces centres en 2007/2008. En Angola, un programme national d'enseignement de l'entrepreneuriat est lancé conjointement par les Gouvernements angolais, portugais et coréen, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le secteur privé. En Afrique australe et en Afrique de l'Est, un réseau régional pour le développement de l'entrepreneuriat féminin a été lancé et couvre cinq pays pilotes et au moins dix organismes de soutien aux entreprises. Le programme a en outre participé à l'organisation d'un dialogue d'experts sur l'autonomisation économique des femmes et l'entrepreneuriat en juillet 2008 afin de renforcer l'action menée par l'ONUDI en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

5. En 2007, l'ONUDI a introduit un mécanisme en ligne pour le développement du secteur privé destiné à élargir la portée de ces services et à renforcer ses capacités à aider les décideurs et les praticiens dans l'élaboration et la réalisation des programmes de promotion du développement du secteur privé. Encore récemment, le mécanisme traitait trois thèmes – le développement groupé et le développement en réseau, les consortiums d'exportation et la responsabilité sociale des entreprises – mais il sera prochainement étendu avec une composante sur les associations d'entreprises. L'ONUDI examine aussi la possibilité d'y inclure des thèmes liés à la politique industrielle, comme l'analyse de la compétitivité. Le mécanisme élargi continuera de démontrer les principes fondamentaux de ces approches du développement du secteur privé et de guider les usagers sur l'ensemble du cycle des projets, de l'étape de la préparation à celles de leur formulation, de leur exécution et de leur évaluation.

6. L'ONUDI comprend que l'incapacité des petites et moyennes entreprises (PME) à réaliser tout leur potentiel tient souvent moins à leur dimension qu'à leur manque de liens avec d'autres entreprises et avec les institutions d'appui. C'est pourquoi, pendant la période considérée, elle a lancé un certain nombre d'activités de renforcement des capacités et de diffusion d'informations sur le développement groupé: organisation d'un séminaire à Marseille (France) à l'intention des décideurs et des dirigeants d'entreprises des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, en collaboration avec l'Agence française de développement, et de deux formations à Turin (Italie), en collaboration avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (OIT). En outre, un programme de formation sur les principes et la pratique du développement de groupements et de réseaux de PME en Afrique du Sud a été organisé à Pretoria en collaboration avec le Ministère du commerce et de l'industrie sud-africain. Une

prochaine étape prévoit la réunion d'un groupe d'experts à New Delhi pour diffuser des informations sur les enseignements tirés de la coopération thématique sur le développement groupé et la responsabilité sociale des entreprises, l'accent étant mis spécialement sur l'Inde. Au Viet Nam, grâce à un don de 3 millions d'euros du Gouvernement italien, il est maintenant prévu de mettre en œuvre un projet innovant de jumelage de groupes pour une durée de trois ans. Un autre nouveau projet a été approuvé pour le développement du secteur des pièces automobiles dans la région de Samara en Fédération de Russie. Ce projet vise à aider les fournisseurs locaux à remplir les exigences des fabricants de véhicules et des fabricants de pièces automobiles de premier plan pour les aider à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales.

7. Les services de coopération technique de l'ONUDI dans le domaine des agro-industries continue de se concentrer sur les secteurs du traitement des produits alimentaires, du textile et du cuir. Dans le secteur du traitement des produits alimentaires, les principales activités sont notamment le renforcement des chaînes de valeur et l'ouverture des circuits commerciaux, le développement rural et le renforcement des capacités productives, et l'élaboration de plans directeurs sectoriels. Outre les projets en cours, une mission de formulation régionale est prévue au Bénin, au Ghana, au Mali, au Niger et au Sénégal en novembre 2008 afin d'élaborer un programme pour certaines chaînes de valeur de ces pays. Des projets ou des concepts de projets ont aussi été préparés pour le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Madagascar et le Mali, dans le sous-secteur laitier essentiellement. En attendant, deux centres pilotes de traitement des aliments ont été créés au Rwanda et des projets ont été lancés pour la création de douze centres semblables au Maroc et de deux au Congo. Un plan directeur sectoriel a été élaboré pour quatre sous-secteurs alimentaires en Éthiopie. Dans le domaine du textile, l'ONUDI mène des études sectorielles en Afrique du Sud, en Éthiopie, au Mexique et au Nigéria pour élaborer des plans destinés à améliorer la compétitivité des secteurs du textile et de l'habillement. Elle s'emploie également à créer ou renforcer des centres d'excellence technique en Argentine, au Bangladesh, en Guinée, en Iraq, au Nigéria, en Ouganda et en République arabe syrienne.

8. Le transfert et la diffusion de technologies modernes et appropriées, combinés avec le renforcement des systèmes nationaux d'innovation pour améliorer la productivité et la compétitivité industrielles, demeurent une composante importante des activités de l'ONUDI pour réduire la pauvreté dans les pays en développement. Les technopôles sont l'un des modèles de développement permettant de renforcer les systèmes nationaux d'innovation dans lesquels l'investissement direct étranger joue un rôle majeur comme instrument de transfert technologique et de partenariats verticaux et horizontaux entre les entreprises du pôle et d'autres parties prenantes du système comme les universités et les institutions financières. Un projet en cours traite de la création de parcs de technologies de l'information et de la communication, parcs qui sont de plus en plus demandés, que ce soit avec ou sans fonction d'incubateur. À la demande des pays bénéficiaires, un certain nombre de programmes intégrés comprenant des composantes sur les systèmes nationaux d'innovation, les technopôles et les incubateurs ont été élaborés en Algérie, au Gabon, au Koweït, au Paraguay et en Tunisie.

9. En liaison avec ses activités de promotion des technologies, l'ONUDI a aussi prolongé la phase opérationnelle du Centre international pour la modernisation des

techniques de fabrication de cinq ans, de 2008 à 2013, et celle du Centre international de promotion de la technologie de Shanghai de trois ans, de 2008 à 2011. Cela permettra à ces centres de développer leurs activités de promotion et de transfert des nouvelles technologies, et d'encourager la coopération internationale dans le secteur manufacturier et dans celui des technologies de l'information. L'ONUDI continue également de promouvoir le transfert de technologies dans le domaine de la fabrication de nouveaux matériaux de construction basés sur les ressources locales. Un tel programme constitue, par exemple, la principale contribution de l'ONUDI à l'initiative "Une ONU" au Mozambique.

10. Dans le cadre de ses activités de promotion des investissements, l'ONUDI a mis en œuvre un projet de plate-forme de suivi des investissements qui comprend des études sur les investisseurs étrangers et nationaux, des programmes de renforcement des capacités pour les agences de promotion des investissements (API) et d'autres organisations intermédiaires, et l'extension de son Programme relatif aux bourses de sous-traitance et de partenariat (BSTP). Ce projet a été intégré au Programme régional de promotion des investissements en Afrique, qui a été lancé durant la quatrième réunion du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (AfrIPANet) des 24 et 25 octobre 2008 en Afrique du Sud, qui a précédé la dix-huitième Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI). Les partenaires régionaux et nationaux, africains et étrangers, publics et privés, de la promotion des investissements contribueront à l'exécution de ce programme, qui débutera dans 11 pays d'Afrique (Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Mali, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Sénégal).

11. Le programme pour l'extension du réseau des bourses de sous-traitance et de partenariat en Afrique a été intégré à la plate-forme de suivi des investissements et au nouveau Programme régional de promotion des investissements en Afrique. On attend, dans ce nouveau cadre, une approche plus proactive de ces bourses à l'égard des acheteurs que dans le modèle initial de bourses que l'ONUDI a appliqué ces 20 dernières années. Cette nouvelle approche permettra aux pays africains de mieux tirer parti des investissements étrangers pour leurs stratégies nationales d'industrialisation. Un programme a été établi pour mobiliser les institutions et les entreprises autour de cette nouvelle approche et créer effectivement des bourses de sous-traitance et de partenariat. Centré sur l'Afrique de l'Ouest, ce programme sera d'abord lancé au Burkina Faso, au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, au Mali, au Nigéria, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et au Sénégal avant la fin de 2008.

12. Améliorer l'accès à l'énergie est un moyen important de réduire la pauvreté car l'on peut ainsi lancer des activités productives qui, à leur tour, sont sources d'emploi et de revenus. Dans ce contexte, l'ONUDI continue de mettre l'accent sur la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables et à organiser une importante conférence sur ce thème qui aura lieu au Sénégal en avril 2008 sur le thème "Conférence internationale sur la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables en Afrique". En outre, l'Organisation continue de mener à bien des projets de coopération technique dans ce domaine. Le dernier de ces projets a pour but de promouvoir la mise en valeur de sources d'énergie renouvelables pour la génération d'électricité et des exploitations productives dans des États insulaires sélectionnés du Pacifique. En outre, l'ONUDI poursuit ses activités dans les

domaines de la bioénergie, consolidant ainsi les excellents résultats qu'ont donnés les conférences qu'elle a organisées à ce sujet en 2007.

B. Renforcement des capacités commerciales

13. L'ONUDI continue de fournir ses services dans le domaine du commerce en s'inspirant du principe selon lequel le renforcement des capacités commerciales des pays en développement est la clef de leur expansion économique future à la lumière aussi bien de la libéralisation croissante et constante des marchés que de l'importance accrue de l'initiative d'"Aide pour le commerce". La capacité des entreprises de ces pays de profiter des avantages qu'apportent les échanges internationaux dépend de plus en plus directement de la mesure dans laquelle elle peut s'intégrer aux chaînes mondiales de production et de valeur établies par les sociétés transnationales, comme les chaînes de supermarchés. D'un côté, il faut pour cela travailler du côté de l'offre pour permettre aux entreprises de fabriquer des produits pouvant avoir d'importants débouchés à l'exportation dans les quantités et conformément aux normes de qualité qu'exigent les marchés. D'un autre côté, il faut redoubler d'efforts dans le domaine de la conformité pour que ces entreprises puissent apporter la preuve que leurs produits sont conformes aux normes internationales pertinentes, et en particulier répondent à l'attente des acheteurs privés et aux spécifications techniques applicables. Consciente de l'importance croissante de ce phénomène, l'ONUDI a entrepris en mars de 2008 des recherches dans ce domaine qui sont financées par la Norvège et prévoit de publier une étude en 2009.

14. Dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la cohérence des activités de développement au sein du système des Nations Unies, le Comité de haut niveau chargé des programmes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a constitué en 2005 une équipe spéciale sur le développement économique pour élaborer un cadre commun permettant aux organismes des Nations Unies travaillant dans ce domaine d'agir de concert, et choisi l'ONUDI pour coordonner ses travaux sur le thème du renforcement des capacités commerciales. Cela a abouti à la publication d'un Guide des ressources interinstitutions sur le renforcement des capacités commerciales, qui contient des informations sur les services et les programmes des 22 institutions participantes ainsi que sur les mécanismes de coopération interinstitutions existants. Le renforcement des capacités étant un concept qui comporte de nombreux aspects, le Guide répartit de façon systématique les services et les programmes des institutions participantes en 10 catégories afin de guider les utilisateurs et les aider à tirer plus efficacement parti de la compétence de chacune d'entre elles.

15. La maximisation de la valeur ajoutée locale, la modernisation des capacités industrielles et la facilitation du respect des normes internationales continuent d'être les principaux objectifs de l'ONUDI en matière de renforcement des capacités commerciales. À cet égard, deux nouveaux programmes ont été lancés au Cameroun et en Indonésie dans le secteur des produits de base. Au Cameroun, cette initiative devrait ouvrir la voie à un programme national de plus grande ampleur et contribuer à la conclusion d'un accord de partenariat économique sous-régional avec l'Union européenne (UE). Le programme en Indonésie vise à définir une stratégie nationale de développement commercial pour le secteur de la pêche grâce à une meilleure

compréhension des obstacles au développement actuels et du potentiel commercial du secteur du point de vue du producteur/exportateur et de l'acheteur/importateur (corridors commerciaux).

16. L'ONUDI a poursuivi son programme de consortiums d'exportation qui, en appuyant la création de formes spécialisées de réseaux de PME, vise à s'attaquer au problème de l'accès des PME aux marchés d'exportation, les complexités et les risques élevés du commerce international ayant souvent un effet dissuasif. La formation de consortiums d'exportation a continué d'être encouragée au Maroc, au Pérou et en Tunisie avec l'appui financier de la Direction générale de la coopération pour le développement italienne. Une initiative pilote a été lancée au Sénégal et la coopération Sud-Sud se met en place avec le Maroc, notamment avec l'organisation de voyages d'étude et un échange d'expériences entre les organisations privées et publiques de ces deux pays. De nouveaux projets sont également en cours d'élaboration pour l'Algérie, l'Argentine, l'Égypte et les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le cours annuel de formation mondiale sur le développement de consortiums d'exportation organisé au Centre international de formation de l'OIT à Turin s'est tenu pour la troisième fois et a réuni 56 participants de 33 pays. Une évaluation détaillée de l'impact du programme de consortiums d'exportation est actuellement en cours.

17. L'ONUDI a récemment commencé à étudier les interfaces entre les interventions des pouvoirs publics, les PME et la responsabilité sociale des entreprises, qui est un domaine encore relativement nouveau. Depuis, une publication a été préparée sur le thème "Responsabilité sociale des entreprises, PME et politique publique: Questions et options pour l'ONUDI". Dans ce contexte, elle participe également à un groupe d'experts sélectionnés qui aide régulièrement le Gouvernement nigérian dans ses efforts d'élaboration d'une politique nationale en matière de responsabilité sociale des entreprises. En outre, un projet de coopération technique a été lancé concernant la création d'un réseau régional sur la responsabilité sociale des entreprises pour l'Europe centrale et orientale, et des projets similaires sont en préparation pour d'autres régions en Afrique subsaharienne et en Asie.

18. L'ONUDI finalise maintenant un accord-cadre avec le Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (MENDC) à l'occasion de la reconduction de son mémorandum d'accord avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet accord aura pour objet d'améliorer la coordination des activités de coopération technique dans le domaine des mesures sanitaires et phytosanitaires. À cet égard, les propositions de projets préparées pour la gestion de l'aflatoxine au Malawi et en Zambie grâce à des financements du MENDC sont devenues des projets de l'ONUDI et des négociations sont en cours avec deux donateurs pour le financement de ces activités.

C. Environnement et énergie

19. Les services fournis par l'ONUDI dans le domaine thématique de l'environnement et de l'énergie continuent d'être axés sur la promotion d'une exploitation aussi productive que possible des ressources naturelles dans les pays en développement et les pays en transition. Les supports utilisés pour encourager la

réalisation de cet objectif continuent d'être notamment la promotion d'une production propre et l'amélioration du rendement énergétique, le transfert des technologies moins polluantes et écologiquement rationnelles, une conception écologique des produits, un recyclage accru des déchets et des matériaux de rebut, l'élimination des substances toxiques et dangereuses et la substitution de sources d'énergie et de matériaux non renouvelables par d'autres qui soient renouvelables.

20. L'évaluation du programme des Centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) a été achevée au début de 2008. En collaboration avec son partenaire, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et les donateurs, l'ONUDI a élaboré une stratégie qui aura pour effet de donner une dimension nouvelle aux activités qu'elle mène avec le PNUE en renforçant le lien entre une production plus propre et l'utilisation rationnelle des ressources (y compris l'amélioration du rendement énergétique), en intégrant les objectifs de production plus propre dans les politiques et le budget des entreprises, et en facilitant le transfert de technologies. Cette stratégie renforcera également le réseau des CNPP existant en introduisant des critères de qualité et de performance et en l'ouvrant à d'autres centres nationaux, locaux ou internationaux, financés sur une base bilatérale ou nationale, qui répondent à ses critères. Parallèlement, l'ONUDI a continué à ajouter de nouveaux centres à son réseau. Des projets de création de centres ont récemment été entrepris en Bulgarie, en Roumanie, au Rwanda, en Serbie et en Ukraine. Dans ce dernier pays, le projet fait partie intégrante de l'Initiative "Une ONU", et une approche similaire est prévue pour l'Albanie. L'ONUDI continue également de travailler à la mise en place de réseaux régionaux qui puissent relier les CNPP et les centres connexes d'une même région.

21. En ce qui concerne la gestion des produits chimiques, l'ONUDI continue d'élargir le programme qu'elle mène avec succès pour encourager de nouveaux pays, notamment la Colombie et le Sri Lanka, à adopter la formule du "leasing chimique". Depuis que la Conférence générale a, en décembre 2007, approuvé l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC) (voir décision GC.12/Dec.17), l'ONUDI s'est employée activement à aider les pays à formuler des projets pouvant bénéficier d'un financement dans le cadre du Programme à démarrage rapide pour la mise en œuvre des objectifs de l'ASGIPC. Elle s'est également associée à une NGO spécialisée dans la restauration de sites pour concevoir un projet mondial sur l'identification et la hiérarchisation des sites pollués. Ce projet sensibilisera aux questions les plus urgentes et présentera des solutions.

22. S'agissant des questions liées à l'eau, l'ONUDI continue de mettre en œuvre son projet concernant les grands écosystèmes marins de la région du courant de Guinée en Afrique de l'Ouest. Les 16 pays participants ont adopté par consensus le Programme d'action stratégique pour le Grand écosystème marin du golfe de Guinée qui sera examiné à titre principal par le Comité directeur à sa prochaine réunion et qui définira le cadre politique et scientifique de la gestion des ressources biologiques dans cet écosystème. L'ONUDI a commencé, dans la région méditerranéenne, à mettre en œuvre son projet relatif au transfert d'écotechnologies en se servant principalement de la méthode exposée dans le projet. Elle a aussi lancé, dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement, un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement au Honduras qui permettra, grâce au transfert d'écotechnologies, une utilisation plus rationnelle de l'eau et la

réduction des effluents industriels dans un bassin fluvial. Le projet du grand écosystème marin du Golfe du Mexique sera prochainement adopté par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et il est prévu de commencer les activités dans les derniers mois de 2008. L'ONUDI a récemment reçu l'approbation du FEM pour un projet de documentation et de démonstration des pratiques optimales et des technologies de réduction des impacts de source tellurique du tourisme côtier dont il commence actuellement l'exécution. Enfin, l'ONUDI prépare en vue de le soumettre au FEM un projet mondial de maîtrise des polluants azotés, en partenariat avec le PNUE et la FAO. Elle participe également activement au Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers (GESAMP) qui s'efforce de trouver des solutions scientifiques à la pollution marine.

23. En juillet 2008, le Comité exécutif du Protocole de Montréal a approuvé le financement de la préparation par l'ONUDI de plans de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) dans 34 pays du monde. À la prochaine réunion du Comité exécutif, en novembre 2008, trois pays supplémentaires devraient en principe obtenir un tel financement. Ces plans aideront les pays à se conformer aux mesures de contrôle du Protocole de Montréal pour éliminer les HCFC d'ici janvier 2013 et janvier 2015. Parallèlement à la préparation des plans de gestion, un nombre limité de projets de démonstration seront élaborés dont trois devaient être présentés au Comité exécutif à sa réunion de novembre 2008. Ces projets couvriront différents secteurs, comme ceux de la climatisation ambiante en Chine, des mousses rigides pour chambres froides en Arabie saoudite et de la fabrication de climatiseurs "mini-splits" en Jordanie. Des investissements supplémentaires et de nouveaux projets de démonstration suivront en 2009. L'approbation d'un important projet relatif aux aérosols-doseurs était également prévue pour novembre 2008. Une fois mis en œuvre, le projet en question permettra d'éliminer entièrement la production d'aérosols-doseurs utilisant des CFC en Chine. Dans le même temps, l'ONUDI continue de mener en Égypte, au Mexique et en République islamique d'Iran des projets similaires qui ont déjà été approuvés.

24. La négociation finale pour le prochain exercice triennal (2009-2011) était prévue pour novembre 2008. Lors de la prochaine reconstitution des ressources, l'ONUDI sera un acteur important, non seulement pour les activités restantes relatives à l'élimination des CFC et du bromométhane, mais surtout pour la finalisation des plans de gestion en vue de l'élimination progressive des HCFC et la mise en œuvre des activités d'investissement contribuant directement à l'élimination de ces derniers.

25. S'agissant des polluants organiques persistants (POP), l'ONUDI continue d'appuyer la préparation de plans nationaux de mise en œuvre, dont la préparation est maintenant achevée dans de nombreux pays. En particulier, elle a lancé deux grands projets concernant la préparation de plans nationaux en Chine et en Inde. Dans le même temps, elle a aussi commencé à envisager les étapes postérieures à l'élaboration des plans nationaux et exécute des projets financés par le FEM concernant la gestion des déchets médicaux, la gestion des polychlorobiphényles (PCB), l'introduction des méthodes fondées sur les meilleures technologies disponibles et les meilleures pratiques environnementales et le nettoyage des sites contaminés. Sept projets ont été approuvés au total par le FEM: deux en Chine sur la gestion et l'élimination des déchets médicaux et sur le renforcement des

capacités, un en Arménie, un en Mongolie et un en ex-République yougoslave de Macédoine sur l'élimination des polychlorobiphényles, un au Ghana et au Nigéria sur les sites contaminés et un au Viet Nam sur l'introduction de stratégies fondées sur les meilleures technologies disponibles et les meilleures pratiques environnementales. On s'attend que le portefeuille s'étoffe progressivement pour répondre à la forte demande des pays désireux de passer à l'exécution des plans nationaux de mise en œuvre.

26. Grâce à son programme relatif à l'énergie, l'ONUDI a participé activement à la promotion d'une utilisation plus propre et plus rationnelle de l'énergie par l'industrie et encouragé les applications industrielles fondées sur les énergies renouvelables. Elle a aussi promu l'accès à l'énergie pour les activités productives et les usages domestiques, en particulier dans les zones rurales, dans le cadre de son programme de réduction de la pauvreté.

27. Pour ce qui est de l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'ONUDI continue de promouvoir une approche systémique de l'efficacité énergétique industrielle afin d'encourager l'utilisation durable de l'énergie, et elle travaille actuellement avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) à la création d'une norme internationale de gestion de l'énergie. Elle a aussi élaboré, en partenariat avec le FEM et d'autres institutions, un important programme énergétique pour les pays d'Afrique de l'Ouest qui vise principalement à renforcer l'accès à l'énergie et l'utilisation rationnelle de cette dernière. Les travaux relatifs à l'établissement et au fonctionnement du Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène (CITEH) progressent et la construction du nouveau campus devrait commencer au premier semestre de 2009. À cet égard, 12 projets ont été choisis en priorité pour identifier certaines technologies comme "marques" du CITEH – à savoir, la production d'hydrogène grâce à l'énergie éolienne et par électrolyse de l'eau, les piles à combustibles et les moteurs à combustion interne alimentés à l'hydrogène.

28. S'agissant des énergies renouvelables, l'ONUDI élabore actuellement un certain nombre de grands projets dans le domaine de l'énergie éolienne en vue d'un éventuel financement par le FEM. L'Organisation a aussi continué ses activités à titre de forum mondial en la matière. Les 6 et 7 mai 2008, elle a organisé, conjointement avec le PNUE et le Gouvernement ukrainien, un atelier régional sur le développement de l'énergie renouvelable dans les Carpates à Lviv, et du 18 au 22 mai 2008 en collaboration avec le Ministre brésilien des mines et de l'énergie, le Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables à Foz do Iguaçu. Avec la nomination de son Directeur général à la présidence d'ONU-Énergie, l'ONUDI a aussi participé activement au renforcement de la collaboration au sein du système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie grâce à une approche cohérente des principales questions, et a tenu des consultations sur les thèmes de l'efficacité énergétique industrielle et du transfert de technologies.

III. Autres activités du programme

A. Nouvelles technologies et technologies émergentes

29. L'ONUDI a continué à s'employer activement à renforcer les capacités concernant les aspects industriels et environnementaux de la biotechnologie (nouveaux processus biologiques, biorégénération et utilisation des ressources génétiques à des fins productives, etc.). Un rapport doit être publié au quatrième trimestre de 2008 sur les travaux du groupe d'experts sur les utilisations industrielles des plantes pour la production de biomatériaux qui s'est réuni sous l'égide de l'ONUDI en décembre 2007 à Salvador de Bahia (Brésil). Ce groupe s'est penché sur les applications potentielles des biotechnologies pour l'utilisation des ressources génétiques en mettant particulièrement l'accent sur l'évaluation du potentiel des matières premières végétales comme intrants industriels dans les régions arides et semi-arides, de leur rentabilité économique et des investissements à prévoir. L'ONUDI continue en outre de promouvoir la mise en place d'un réseau de biotechnologie industrielle afin d'encourager l'application de pratiques industrielles rationnelles dans les pays en développement au moyen d'un effort de sensibilisation, de projets de démonstration et de programmes de renforcement des capacités dans le domaine des biotechnologies.

30. L'ONUDI envisage aussi de prendre des mesures pour promouvoir le transfert de nanotechnologies vers les pays en développement. Ces activités trouvent leur origine dans la réunion d'un groupe d'experts sur les nanotechnologies, la durabilité et les économies en développement au XXI^e siècle qui s'est tenue en décembre 2007 avec comme objectif principal l'examen des scénarios de changement technologique et l'évaluation du rôle potentiel d'un groupe apparenté de technologies émergentes et révolutionnaires. Il s'agissait d'appuyer l'élaboration de stratégies réalisables et d'un plan d'action pour l'application pratique des progrès et innovations technologiques dans les économies en développement à court, moyen et long terme. Les discussions ont porté principalement sur l'énergie, l'environnement, l'eau, les matériaux de construction et la médecine.

B. Sécurité humaine

31. S'appuyant sur son expérience en matière de programmes et projets post-crise et de sécurité humaine, l'ONUDI a continué de répondre aux urgences complexes par des activités contribuant à la sécurité socioéconomique, environnementale et énergétique. De cette manière, elle a aidé à doter d'une capacité de résilience les institutions et le secteur productif des pays sortant d'une crise et a contribué au renforcement de la sécurité humaine, en particulier pour les groupes vulnérables.

32. Depuis 2003, l'ONUDI a mobilisé 11 millions de dollars du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine pour neuf projets destinés à aider des pays et des communautés confrontés à de graves menaces pour la sécurité humaine en Afghanistan, au Bangladesh, au Ghana, en Guinée, au Malawi, en Ouganda, en République démocratique populaire lao, au Soudan et à Sri Lanka. Tous ces projets sont en cours d'exécution. Les domaines d'intervention de l'ONUDI sont la reconstitution des moyens de subsistance dans les communautés touchées par des conflits, la réinstallation des réfugiés par le biais du développement des petites et

moyennes entreprises, l'approvisionnement en eau de boisson sûre pour réduire l'empoisonnement par l'arsenic et la promotion de moyens de subsistance alternatifs pour les cultivateurs de pavot à opium.

33. Depuis le début de 2007, l'ONUDI appuie une large gamme de projets et d'activités postcrise en Côte d'Ivoire, en Guinée, à Haïti, en Indonésie, en Iraq, au Libéria, au Pakistan, en Sierra Leone, dans le sud du Soudan et au Timor-Leste. Le budget total qui leur est affecté s'élève à environ 37 millions de dollars. Les services fournis dans le cadre de ces projets comprennent le renforcement des capacités d'exportation des entreprises locales, la promotion de la cohésion des communautés et la création de moyens de subsistance communautaires, le soutien à la création d'emplois et à l'emploi indépendant grâce à la promotion de micro-industries, la reconstruction des industries alimentaires et l'amélioration de l'hygiène des denrées alimentaires afin de promouvoir la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, ainsi qu'un programme à impact rapide dans les zones ayant accueilli des réfugiés, qui comporte la mise en place de centres communautaires de production, des projets de relèvement communautaire et l'amélioration des compétences. L'ONUDI joue également un rôle actif dans l'élaboration d'un programme d'assistance technique pour la réhabilitation du secteur de la construction dans les zones de la province chinoise du Sichuan touchées par un tremblement de terre.

34. L'ONUDI a achevé avec succès un programme pilote visant à "améliorer la sécurité humaine en réduisant l'empoisonnement par l'arsenic au Bangladesh". Mettant à profit les enseignements tirés de ce projet, et compte tenu de la présence continue d'arsenic dans les sources d'eau de boisson au Bangladesh, elle a conclu un partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le gouvernement du Bangladesh en vue d'élaborer un programme élargi destiné à éliminer l'arsenic de l'eau de boisson et de s'attaquer aux problèmes de santé humaine liés à cette substance chimique.

35. L'ONUDI a également continué d'œuvrer à la réduction de la contamination des sources d'eau par du mercure hautement toxique provenant de l'extraction minière artisanale de l'or dans les zones rurales. Elle est intervenue principalement dans le cadre du Projet mondial sur le mercure et au titre de son rôle de chef de file dans la section sur l'extraction artisanale de l'or du Partenariat mondial du PNUE relatif au mercure. Un projet est également en cours d'élaboration avec l'OIT et l'OMS pour traiter les risques auxquels sont exposées les populations vivant dans des sites d'extraction artisanale d'or et en aval de ces sites au Mozambique.

36. Dans le cadre de ses activités de promotion de la sécurité humaine, l'ONUDI a lancé, avec la participation de multiples parties prenantes, un programme sous-régional visant à créer des emplois productifs et décents pour les jeunes des pays membres de l'Union du fleuve Mano (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria et Sierra Leone). Ce programme s'attaquera aux problèmes liés à la nombreuse population de jeunes chômeurs, dont certains sont d'anciens combattants, et aux incidences de cette situation sur la sécurité dans la sous-région. Cinq millions de dollars ont été mobilisés pour ce programme. L'ONUDI travaille à ce projet en partenariat avec le PNUD, l'OIT, le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et le Réseau pour l'emploi des jeunes. La mise en œuvre du projet a commencé en août 2008 avec un financement initial du gouvernement japonais.

37. L'ONUDI a activement soutenu l'initiative Environnement pour la sécurité humaine de Vienne (VEHS) lancée par le gouvernement autrichien, et en particulier le programme visant à promouvoir la résilience nationale dans le cadre de cette initiative. Dans ce contexte, l'Organisation a participé à un atelier sur "La résilience – Un concept de la prévention des crises socioéconomiques" organisé à Vienne les 26 et 27 février, et à un séminaire de suivi "Prévenir les conflits, créer des sociétés résilientes" tenu dans le contexte du Forum d'Alpbach du 23 au 25 août 2008. Les discussions à ce séminaire ont porté sur la manière dont l'application du concept de résilience pouvait contribuer au renforcement de la paix et au développement, et ont fait référence en particulier à la région du fleuve Mano.

C. Recherche et statistiques

38. La préparation du *Rapport sur le développement industriel 2008* sous la direction du professeur Paul Collier, de l'Université d'Oxford, est bien avancée. Le rapport est axé sur la croissance de la compétitivité des PME dans les environnements industriels dynamiques, qui leur permet de tirer parti des possibilités offertes par le processus de mondialisation et fait bénéficier les populations locales de progrès économiques et sociaux correspondants. Il devrait paraître au premier trimestre de 2009.

39. Le rapport contiendra également la dernière version du Tableau de bord du développement industriel et des Indicateurs clefs de la performance industrielle de l'ONUDI. Le tableau de bord couvre actuellement les années repères 1993, 1998 et 2003, et sera mis à jour en 2009 pour inclure 2008 comme quatrième année repère.

40. Pour ce qui est des autres activités liées à la recherche, l'ONUDI a entrepris dans des pays émergents sélectionnés une enquête sur les systèmes nationaux d'innovation industrielle dans les industries de moyenne et haute technologie afin d'identifier les éléments moteurs et les caractéristiques structurelles de l'innovation. En outre, plusieurs documents de travail sur les principaux problèmes et défis de l'industrialisation au XXI^e siècle dans les domaines des investissements étrangers directs, de la politique commerciale, de l'infrastructure et de la productivité à différentes étapes du développement et sur les types d'investissement d'infrastructure qui favorisent le développement industriel, sont en préparation. De nouvelles publications sur les biens publics pour le développement économique et les chaînes mondiales de valeur devraient paraître bientôt.

41. Les produits statistiques de l'ONUDI sont établis et diffusés conformément au calendrier. L'édition de 2008 de la publication commerciale *International Yearbook of Industrial Statistics*, fondée sur la compilation et le regroupement de tableaux statistiques présentés sous format standard par pays, par région et au niveau mondial, a été produite et diffusée sans retard. Les éditions 2008 des CD-Rom de la base de données INDSTAT4 et de la base de données (IDSB) sur l'équilibre entre l'offre et la demande industrielles au niveau à quatre chiffres de la révision 3 et de la révision 2 de la CITI ont également été produites comme prévu. Les *Statistical country briefs* ont été actualisés pour 2008 et sont accessibles en ligne¹. L'ONUDI

¹ www.unido.org/statistics.

collecte actuellement des données pour la publication de l'édition de 2009 de l'*International Yearbook of Industrial Statistics*.

42. L'ONUDI a continué d'affiner et de mettre à jour les méthodes statistiques qu'elle utilise pour la production et la diffusion des données. Il en est résulté une série révisée de questionnaires sur les métadonnées et de notes conceptuelles tenant compte des nouvelles recommandations du système des Nations Unies en matière de statistiques industrielles, ainsi qu'une amélioration des méthodes de classification. En 2008, elle a révisé les méthodes d'estimation qu'elle appliquait ces dernières années pour la valeur ajoutée manufacturière (VAM). Un cadre pour l'assurance qualité a été élaboré pour les statistiques de l'ONUDI.

43. Dans le cadre de sa fonction de collecte et de compilation de statistiques industrielles générales dont disposent les bureaux nationaux de statistique des pays non membres de l'OCDE, l'ONUDI a élaboré et distribué à ces derniers des questionnaires préalablement remplis au moyen des informations disponibles dans la base de données INDSTAT.

44. Au titre de la mise en œuvre des recommandations internationales pour les statistiques industrielles 2008, l'ONUDI a dirigé un atelier régional sur les statistiques industrielles à Amman (Jordanie) en mai 2008 pour les pays de la région arabe, en coopération avec l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques. Elle a également contribué à l'atelier régional sur les statistiques manufacturières organisé en août 2008 à Lima (Pérou) par la Division de statistique des Nations Unies.

D. Partenariat avec le secteur privé et la société civile

45. Dans le cadre de leur partenariat stratégique et dans le prolongement des activités lancées en 2007, l'ONUDI et Microsoft ont, en juin 2008, ouvert à Kampala (Ouganda) l'Uganda Green Computers Company, premier centre d'excellence informatique modernisé. Ce centre offre aux entreprises locales des ordinateurs recyclés de grande qualité, ainsi que des logiciels brevetés, une formation aux technologies de l'information et de la communication et un service après-vente, ce qui rend la propriété d'ordinateurs individuels plus intéressante, plus accessible et plus abordable pour les PME et entrepreneurs locaux. À la demande d'autres pays, il est proposé de renouveler cette initiative dans quelques autres pays africains.

46. Plus récemment, l'ONUDI a signé en mai 2008 un accord avec Hewlett-Packard (HP) pour la mise en œuvre conjointe du programme Graduate Entrepreneurship Training through Information Technology (GET-IT) en Afrique. Ce programme aide les jeunes sans emploi ou sous-employés à acquérir des compétences en gestion et en informatique. Il est actuellement mis en œuvre en Afrique du Sud, en Égypte, au Maroc, au Nigéria, en Ouganda et en Tunisie. Neuf centres de formation proposent le programme d'enseignement GET-IT, qui inculque aux jeunes diplômés les rudiments de l'entrepreneuriat avec une expérience pratique directe de l'utilisation des technologies pour entrer dans la vie professionnelle ou créer leur propre entreprise. Après le lancement du programme GET-IT en 2008, l'ONUDI et HP envisagent de l'étendre en 2009 et 2010 à 20 centres de formation supplémentaires en Afrique et au Moyen-Orient.

IV. Coordination des programmes et cohérence régionale

47. L'ONUDI a continué de participer activement aux efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies pour mettre en œuvre le processus de réforme "Unis dans l'action" dans les pays pilotes choisis à cette fin. Elle a participé à la réunion de l'Équipe spéciale interorganisations sur la gestion du changement tenue à Rome en mai 2008 et contribué, entre autres, à la finalisation du projet de description d'emploi des Coordonnateurs. Elle a également participé à la réunion de l'Équipe spéciale interorganisations sur la gestion du changement à New York en juin 2008, et apporté une contribution au débat sur l'évaluation continue des capacités du Dalberg Global Development Group et échangé des vues avec les Coordonnateurs résidents des huit pays pilotes sur les expériences récentes du processus "Unis dans l'action" sur le terrain et sur les possibilités de participer à l'harmonisation des pratiques commerciales. Entre-temps, et à la suite d'une proposition du Bureau pour la coordination des opérations de développement des Nations Unies (UNDOCO), elle est convenue de diriger l'approche harmonisée des transferts monétaires dans les pays pilotes, s'il y a lieu, et conformément à ses règles et règlements.

48. Afin de pouvoir contribuer plus efficacement au processus "Unis dans l'action" dans les pays pilotes, mais aussi dans les autres pays qui ont incorporé les éléments de cette initiative de réforme à leurs plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), l'ONUDI a mis en place au Siège une équipe d'intervention rapide pour répondre aux demandes urgentes de soutien et de conseils émanant de ses bureaux extérieurs. En outre, des fonds ont été mis à la disposition de quelques pays pilotes et de nombreux pays qui lancent un PNUAD ainsi que de ceux qui revoient actuellement leur PNUAD en cours. Avec ces fonds, les bureaux extérieurs de l'ONUDI pourront recruter du personnel qui fournira un appui technique et des compétences pour l'élaboration des contributions de l'ONUDI aux programmes du PNUAD et au processus "Unis dans l'action" aussi rapidement que possible, ce qui renforcera la présence de l'ONUDI dans ces pays.

49. L'ONUDI a continué de consolider sa présence sur le terrain en affectant un plus grand nombre d'administrateurs auprès des bureaux régionaux et des bureaux de pays, de sorte que presque tous les postes de terrain sont maintenant dûment pourvus. La préparation de plans de travail pour les bureaux extérieurs fondés sur les principes de la gestion axée sur les résultats s'est également poursuivie, de tels plans ayant été élaborés pour la plupart des pays où l'ONUDI est présente sur le terrain. Ces plans de travail mettent l'accent sur la formulation des programmes, le suivi et les services d'instance mondiale, et constituent un important outil de gestion pour les opérations de l'ONUDI au niveau des bureaux extérieurs. Les plans de travail des programmes régionaux au Siège complètent ceux des bureaux extérieurs.

50. Le développement des programmes sur le terrain a également continué d'être soutenu par l'affectation de fonds d'appui aux programmes aux bureaux extérieurs. Les soldes inutilisés de l'année précédente ont été réaffectés dans le réseau de bureaux extérieurs afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources et de fournir une assistance là où elle est le plus nécessaire. En 2008 et 2009 ce soutien aux programmes sera maintenu afin de faciliter l'acquisition de services d'experts nationaux, d'organiser des réunions d'experts, et d'entreprendre des activités de collecte de fonds pour l'élaboration du portefeuille de programmes et de projets de l'ONUDI.

51. Des mesures concrètes ont été prises pour promouvoir la décentralisation effective des fonctions et des activités de l'ONUDI vers le terrain. À cet égard, un examen des activités de coopération technique de l'Organisation a été entrepris en 2008 en vue d'élaborer un cadre approprié pour la répartition de ses activités et des tâches connexes entre les bureaux extérieurs et le Siège. En juillet 2008, cette approche a été adoptée dans les bureaux régionaux situés en Éthiopie et en Inde, et au deuxième semestre de 2008 les efforts sont intensifiés pour que des bureaux plus nombreux s'engagent dans ce processus.

52. S'agissant de l'Accord de coopération ONUDI/PNUD concernant le renforcement de la présence de l'ONUDI sur le terrain par le biais de la création de Comptoirs de l'ONUDI et d'une programmation conjointe avec le PNUD, il a été convenu avec ce dernier de créer trois comptoirs supplémentaires et leur mise en place officielle est en cours. L'ONUDI assurera leur financement et le PNUD participera au budget de fonctionnement de deux d'entre eux pendant les deux premières années, conformément à l'accord de coopération (pour plus de détails voir le document IDB.35/11).

V. Mobilisation de ressources

53. D'après les projections présentées dans le cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011, les ressources mobilisées devraient passer de leur niveau annuel de 120 à 130 millions de dollars ces dernières années à 170 à 200 millions de dollars d'ici à 2011. En fait, le bas de cette fourchette avait déjà été atteint en 2007, avec un total de 172 millions de dollars mobilisés cette année-là. Sur ce montant, la part des contributions versées par des donateurs gouvernementaux pour la réalisation d'activités dans les domaines prioritaires a continué d'augmenter, tandis que la part des fonds multilatéraux alloués à la mise en œuvre des accords environnementaux internationaux a diminué, bien qu'il y ait eu une légère progression en valeur absolue.

54. Comme par le passé, ce sont principalement les programmes de renforcement des capacités commerciales qui devraient donner lieu à de nouvelles augmentations des ressources mobilisées. En particulier, la coopération avec la Commission européenne concernant les efforts de renforcement des capacités déployés dans le cadre des accords de partenariat économique continuera de donner à l'ONUDI de nombreuses occasions de fournir une assistance aux États Membres dans ce domaine critique du développement, de même que le vif intérêt que continuent de manifester les donateurs pour la catégorie "Aide pour le commerce". Les activités de l'ONUDI liées à l'énergie sont un autre domaine où l'on s'attend à une forte augmentation de la demande et suscitent en outre un vif intérêt parmi la communauté internationale des donateurs. L'élimination ou la réduction des polluants organiques persistants, domaine dans lequel des ressources de cofinancement considérables sont nécessaires pour débloquer les ressources du FEM consacrées à cet objectif, devrait également donner lieu à une augmentation de la demande de ressources. L'ONUDI a engagé des consultations avec les donateurs sur la possibilité de constituer un fonds d'affectation spéciale multidonateurs à cette fin.

55. Comme il est indiqué dans le cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011, l'établissement de partenariats stratégiques avec les organisations dont

les activités complètent les siennes constitue un aspect essentiel de l'orientation thématique suivie par l'ONUDI. Comme les années précédentes, des efforts continueront d'être déployés pour renforcer de tels partenariats avec des organisations telles que la FAO, le FIDA, l'OIT, le PNUE, le PNUD et l'OMC et élaborer des activités à mettre en œuvre conjointement avec elles.

VI. Services d'appui et de gestion des programmes

56. Au cours des derniers mois, l'ONUDI a lancé un ambitieux programme de remise à plat des processus (BPR) afin d'améliorer l'efficacité de la gestion. L'accent est mis en particulier à cet égard sur l'utilisation efficace des technologies de l'information et des communications. La participation de tout le personnel à l'identification des sources potentielles d'amélioration de l'efficacité est activement sollicitée à cette fin et une enquête menée en avril 2008 sur ce sujet a recueilli plus de 200 réponses. Elle a conduit à l'élaboration d'un plan d'action hiérarchisé, qui comportait un certain nombre d'activités à rentabilité immédiate qui ont déjà été mises en œuvre. Tout en cherchant à simplifier et rationaliser les processus internes de l'ONUDI, le programme de remise à plat vise aussi à identifier les points de contrôle clefs, à les renforcer lorsque c'est nécessaire, et à les appliquer efficacement pour assurer le maintien d'un cadre de contrôle rigoureux.

57. Cette initiative complète et développe les mesures adoptées pour introduire les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) à partir du 1^{er} janvier 2010 conformément à la décision GC.12/Dec.14 de la Conférence générale. Les groupes de travail interorganisations spécialement créés à cette fin exercent un certain nombre d'activités parallèles, notamment pour familiariser les fonctionnaires de l'ONUDI avec les normes IPSAS par le biais de l'Intranet de l'Organisation, élaborer des politiques de gestion des avoirs fondées sur l'identification, l'évaluation, la comptabilisation et la vérification des immobilisations de l'Organisation, l'évaluation des avantages sociaux pour leur comptabilisation comme passif à long terme, les critères de prise en compte des contributions volontaires, l'identification des immobilisations incorporelles au sein de l'Organisation, et former les responsables des différents services. En tant que membre de l'Équipe spéciale sur les normes comptables des Nations Unies, l'ONUDI contribue à l'élaboration de politiques, pratiques et instructions comptables visant à garantir une application uniforme des normes IPSAS par tous les organismes du système des Nations Unies.

58. Du fait qu'elle reçoit un financement direct du Fonds pour l'environnement mondial, l'ONUDI est tenue par le Conseil du FEM d'appliquer une série de normes fiduciaires minimums recommandées ou des procédures ou politiques équivalentes. Elle poursuit ses efforts pour respecter ces normes. Plusieurs sont déjà appliquées et l'ONUDI estime pouvoir se conformer intégralement à toutes d'ici la fin de l'actuel exercice biennal (voir le chapitre IX pour plus de détails).

59. Des mesures particulières ont été prises pour améliorer l'intégrité, la transparence et l'efficacité du processus de passation de marchés de l'ONUDI grâce à la rationalisation des procédures et au renforcement de l'informatisation du processus, notamment l'introduction de la passation électronique des marchés. L'introduction d'un nouveau Manuel des achats en février 2008 a établi une base

solide pour améliorer encore la planification des achats, la qualité et l'efficacité des acquisitions, et l'efficacité et la transparence des activités d'achat de l'ONUDI grâce à l'application générale de méthodes de sollicitation internationale ouverte.

60. L'ONUDI a continué aussi d'améliorer ses systèmes de contrôle des stocks pour les actifs acquis par le Siège et les projets de coopération technique, en appliquant les procédures introduites dans le Manuel de la gestion des biens et avoirs de l'ONUDI. L'introduction prochaine des normes IPSAS et des procédures connexes améliorera encore l'efficacité de la gestion des actifs, du contrôle des stocks et du suivi.

61. Des mesures ont été prises pour améliorer le progiciel de gestion intégré (Agresso) de l'ONUDI afin qu'il puisse tenir compte des objectifs du programme, des actifs immatériels, et des données budgétaires et financières dans un processus unique utilisant les technologies. Le progiciel a également été équipé d'outils Web pour prendre en charge, entre autres, le BPR au Siège et la connectivité des bureaux extérieurs de l'ONUDI. En même temps, des moyens accrus de vidéoconférence ont été installés au Siège et dans plusieurs bureaux extérieurs, ce qui a contribué à les rapprocher du Siège de manière virtuelle.

62. L'introduction de ces nouveaux systèmes s'est accompagnée d'un certain nombre de programmes de formation destinés à assurer leur utilisation efficace et à (re)familiariser le personnel avec les diverses règles et procédures administratives de l'Organisation. Ces programmes ont porté sur le système de contrôle de l'exécution du budget de l'ONUDI, et comprenaient une formation obligatoire pour les questions liées à la passation des marchés. Ils ont été dispensés en plus des programmes usuels de formation de l'ONUDI.

63. De plus amples détails sur les relations avec les employés, les modalités de mise en œuvre du programme des jeunes administrateurs, la politique d'apprentissage et le programme de perfectionnement des cadres sont donnés dans le document IDB.35/13.

VII. Coopération Sud-Sud

64. L'ONUDI continue d'accorder un degré élevé de priorité à la promotion de la coopération Sud-Sud, ce qui est une reconnaissance du fait que celle-ci peut fortement contribuer au développement, et notamment à réduire la pauvreté, grâce à la promotion de l'accroissement des échanges et du transfert de technologies. Elle s'efforce de plus en plus d'intégrer la coopération Sud-Sud dans tous ses projets et programmes pertinents. Un accent particulier continue toutefois d'être mis sur la création et le développement de centres de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud dans les pays en développement les plus avancés afin de diffuser les connaissances, les compétences et les technologies acquises dans ces pays à d'autres pays en développement.

65. Le Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud créé en Inde a confirmé ses propositions de coopération Sud-Sud dans divers secteurs et avec de nombreux partenaires, notamment:

- a) Poêles écologiques (Chine);

- b) Articles en bambou (Timor-Leste);
- c) Éthanol (Brésil);
- d) Énergies renouvelables (cinq pays d'Afrique);
- e) Recherche industrielle (Kenya);
- f) Renforcement des institutions industrielles (Nigéria);
- g) Parcs agro-industriels (Afrique de l'Ouest);
- h) Textiles (cinq pays d'Afrique).

En outre, des projets sont en cours d'élaboration dans des secteurs tels que le cuir, les pesticides, le développement industriel groupé, les produits pharmaceutiques, les matériaux de construction et les technologies de l'information et des communications dans divers pays d'Asie et d'Afrique.

66. En Chine, le Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud a été lancé officiellement le 23 juillet 2008 à Beijing par l'ONUDI et le gouvernement de la République populaire de Chine. Ses activités, depuis cette date, ont été les suivantes:

a) Mise en place de réseaux locaux et internationaux avec d'autres centres de l'ONUDI en Chine et avec des entreprises publiques et du secteur privé, des instituts de recherche et des établissements de formation, ainsi qu'avec le réseau Coopération technique entre pays en développement en Chine, le China-Africa Business Council et la World Eminence Chinese Business Association;

b) Création de partenariats avec la China Development Bank et l'Export-Import Bank of China pour promouvoir l'investissement dans d'autres pays en développement;

c) Définition des domaines prioritaires d'intervention, dont les énergies nouvelles et renouvelables, l'industrie manufacturière générale, les agro-industries, les industries chimiques, les nouveaux matériaux de construction écologiques bon marché et les industries des technologies de l'information.

67. Sur la base d'un mémorandum d'accord entre l'ONUDI et le gouvernement de la République islamique d'Iran portant sur la création d'un tel centre dans ce pays, et de consultations ultérieures sur les modalités à adopter et les mesures à prendre pour rendre ce centre opérationnel, un document de projet a été soumis pour examen au gouvernement iranien. On estime que le centre sera établi officiellement en 2009 avec un financement initial de 3 millions de dollars de la République islamique d'Iran. Des discussions sont en cours également avec d'autres gouvernements pour créer des centres similaires en Afrique du Sud, au Brésil, en Égypte, en Indonésie et au Maroc.

68. La coopération Sud-Sud a également été intégrée dans le document conceptuel "L'aide pour le commerce: un programme industriel pour les PMA", qui visait à donner des indications à l'atelier sur l'aide pour le commerce tenu à Kigali (Rwanda) les 8 et 9 septembre 2008 et à la conférence ministérielle des PMA tenue à Siem Reap (Cambodge) les 19 et 20 novembre 2008. Les délibérations à ces deux événements devaient porter sur le moyen d'utiliser au mieux la coopération Sud-Sud pour atteindre les objectifs de l'aide pour le commerce et des cadres intégrés

renforcés, qui font partie des efforts déployés par l'ONUDI pour appuyer le développement des capacités du côté de l'offre dans les PMA au titre du programme "Aide pour le commerce".

69. Dans le cadre de ses efforts de promotion de la coopération Sud-Sud, l'ONUDI travaille par ailleurs à Bahreïn avec l'ITPO local pour reproduire l'expérience acquise lors de la création du centre de gestion de l'eau en Ukraine pour la promotion de la technologie de diagnostic, de nettoyage et de remise en état des conduites. En outre, elle met la dernière main à des programmes de partenariat Inde-Pérou et Inde-Bolivie pour la promotion de l'investissement et de la technologie de l'Inde vers ces pays et pour la création de coentreprises tournées vers l'exportation avec des filières d'exportation pour le traitement de la laine dans le secteur des camélidés, ce qui aidera à créer des emplois directs pour 400 personnes, et d'en occuper indirectement environ 4 000 autres dans les groupes sociodémographiques les plus pauvres de ces pays.

VIII. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

70. Conformément aux lignes directrices pour la mise en œuvre figurant dans la résolution GC.12/Res.1 et adoptées à la deuxième réunion de groupe d'experts en novembre 2007, l'ONUDI a continué d'exercer un certain nombre d'activités spécifiques dans le cadre du programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PRALC).

71. La banque de savoir industriel de l'ONUDI est devenue opérationnelle en tant que plate-forme de coopération Sud-Sud tripartite pour promouvoir l'échange d'expertise et de connaissances dans la région. Elle devrait fournir des services de savoir dans divers domaines liés au développement industriel, dont les agro-industries, la facilitation du commerce, la gestion de la qualité, le développement des PME et les énergies renouvelables. Des engagements de fourniture de tels services dans des domaines liés à l'alimentation et à l'énergie ont été reçus d'institutions du Brésil et de Cuba, respectivement. Des accords similaires sont en cours de négociation avec des institutions d'autres pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

72. Des groupes consultatifs de l'ONUDI ont été créés au Mexique et en Uruguay. Dans ce dernier pays, une coopération étroite avec les homologues du gouvernement ont conduit au lancement avec succès d'activités de l'ONUDI dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action" pour l'Uruguay. D'autres initiatives sont en cours dans plusieurs pays.

73. L'ONUDI a poursuivi sa série de réunions de concertation à haut niveau pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui avait commencé en 2006 en Uruguay. Un séminaire ministériel sur "L'intégration régionale et le développement concurrentiel" a été organisé à Lima (Pérou) les 15 et 16 septembre 2008 en coopération avec la Communauté andine et le gouvernement péruvien.

74. Le Forum mondial ONUDI/Brésil sur les sources d'énergie renouvelables s'est tenu à Foz de Iguaçu (Brésil), du 18 au 22 mai 2008. Y ont assisté plus de 1 500 participants de plus de 50 pays. Le Forum a traité les aspects politiques, technologiques, financières, et tenant au partenariat du succès de l'élaboration de

programmes d'énergies renouvelables. L'un des principaux résultats du Forum a été un accord ferme de partenariat entre l'ONUDI, Electrobrás et Itaipu Binacional. Un cadre de coopération entre ces trois institutions est en cours d'élaboration; il mettra l'accent sur la promotion des énergies renouvelables dans le monde entier et sur le renforcement des partenariats régionaux Sud-Sud dans ce domaine.

75. Parallèlement au Forum mondial, la première initiative Sud-Sud entre l'Afrique et la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a été organisée du 17 au 30 mai 2008. Quinze représentants de haut niveau des secteurs public et privé de sept pays d'Afrique ont eu l'occasion de rencontrer les principales parties prenantes et institutions brésiliennes engagées dans la production de biocarburants, et ont conclu avec elles des accords de partenariat. Une initiative similaire devrait avoir lieu en Colombie en novembre 2008.

76. Conformément au cadre de mise en œuvre du PRALC, des consultations ont été engagées avec les diverses communautés économiques régionales (CER) de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, dont la Communauté des Caraïbes et le Forum des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (CARICOM/CARIFORUM), le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA) et la Communauté andine pour la formulation et la mise en œuvre conjointes de programmes de coopération technique dans un certain nombre de domaines d'intérêt commun. Répondant aux demandes officielles des diverses CER, l'ONUDI a mobilisé des ressources financières, humaines et techniques afin d'élaborer des programmes régionaux spécifiques pour chaque sous-région. Le principal objectif de ces programmes est d'appuyer les efforts déployés par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour renforcer leur intégration sous-régionale.

77. L'ONUDI a également cherché à renforcer le partenariat entre la région et l'Union européenne. Dès le début, elle a invité les délégations de l'UE à participer aux activités d'élaboration des programmes dans les diverses sous-régions afin de réaliser un consensus sur les programmes régionaux et de confirmer qu'ils étaient conformes aux documents respectifs de l'Amérique latine et des Caraïbes et de la Commission européenne (CE) sur la stratégie régionale et le financement correspondant. On trouvera ci-après des informations détaillées sur les programmes élaborés pour les diverses sous-régions:

a) À la demande du CARIFORUM, l'ONUDI et le Centre pour le développement de l'entreprise (CDE) ont poursuivi l'élaboration d'un programme sur le renforcement de la compétitivité et de l'innovation pour éliminer les contraintes pesant sur l'offre et favoriser l'intégration régionale dans le cadre de l'accord de partenariat économique entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le programme vise à remédier à la faiblesse des capacités commerciales et productives des pays membres du CARIFORUM en encourageant l'innovation, la technologie et un meilleur accès aux marchés régionaux et internationaux. Il cherche ce faisant à promouvoir la croissance industrielle et commerciale et à faciliter leur intégration socioéconomique;

b) Conformément à la déclaration ministérielle adoptée en Colombie le 23 octobre 2007 et à un mémorandum d'accord signé avec la Communauté andine en avril 2008, l'ONUDI a entrepris des activités préparatoires pour l'élaboration d'un programme sous-régional destiné à soutenir la compétitivité internationale,

l'amélioration de la qualité, le développement des PME, le développement des agro-industries, le renforcement des capacités commerciales et l'intégration régionale dans les pays andins. Un forum sur l'intégration régionale et la compétitivité tenu à Lima (Pérou) les 15 et 16 septembre a donné l'occasion aux ministres de l'industrie des pays andins de réaffirmer leur soutien au processus d'intégration régionale et à la participation de l'ONUDI par la fourniture de compétences techniques. Des consultations ultérieures avec le secrétariat de la Communauté andine devraient conduire au lancement d'une mission d'identification d'un programme régional, en consultation avec les délégations de l'UE dans chaque pays andin;

c) À l'occasion du troisième cycle de négociations pour l'Accord d'association entre l'Amérique centrale et l'UE qui a eu lieu à El Salvador en avril 2008, l'ONUDI et le SIECA ont présenté ensemble des éléments clés et des recommandations pour l'élaboration d'un futur programme sous-régional sur l'infrastructure de la qualité (qualité, normalisation, certification et métrologie). L'objectif du programme est d'aider la sous-région à se conformer aux accords de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires. Les conclusions préliminaires de l'assistance préparatoire de l'ONUDI/SIECA ont été discutées avec les partenaires de la région et avec l'UE à l'occasion du quatrième cycle de ces négociations tenues à Bruxelles en juillet 2008. Le rapport d'identification a été finalisé en septembre 2008 et présenté officiellement à Guatemala (Guatemala) le 10 octobre 2008 au SIECA en présence des délégations de l'UE du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua. Le rapport d'identification final devrait être validé officiellement lors d'un séminaire qu'organisent conjointement le SIECA, l'UE et l'ONUDI le 27 novembre 2008 en Amérique centrale. Les principales parties prenantes de chaque pays andin seront représentées à cette occasion.

IX. Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

78. À sa 30^e réunion en novembre 2006, le Conseil du FEM a décidé d'accorder aux sept agents d'exécution aux possibilités élargies, parmi lesquels l'ONUDI, un accès direct au financement du FEM en raison de leurs avantages comparatifs. Après un lent démarrage du nouveau cycle du financement du FEM, qui a commencé en 2007, et après une période au cours de laquelle elle s'est fait mieux connaître auprès des points focaux opérationnels et politiques nationaux du FEM, l'ONUDI commence maintenant à récolter les avantages de son accès direct au fond du FEM.

79. L'ONUDI a conservé son rôle de chef de file pour le domaine d'intervention du FEM "polluants organiques persistants" et est passée avec succès de la phase du plan national d'exécution aux projets postérieurs à cette phase. Elle a également maintenu sa position dans le domaine d'intervention "eaux internationales" et obtenu l'approbation finale pour le transfert d'une composante écotechnologie dans un projet sur le grand écosystème marin (projet LME) dans le LME de Méditerranée mis en œuvre par le PNUE, ainsi que l'approbation finale pour un projet similaire dans le Golfe du Mexique, auquel participent le Mexique et les États-Unis d'Amérique. Dans le domaine d'intervention "changements climatiques", elle a

enregistré des succès dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique industrielle.

80. En liaison avec la nomination du directeur général de l'ONUDI à la présidence de ONU-Énergie, le chef du secrétariat du FEM a demandé à l'ONUDI d'élaborer, dans le cadre de ONU-Énergie, la composante énergétique du programme stratégique du FEM pour l'Afrique de l'Ouest, qui couvre 18 pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo). Le programme d'ensemble a été approuvé par le Conseil du FEM à sa réunion de novembre 2008. La composante énergétique de ce programme portera sur l'accès à l'énergie et l'efficacité énergétique, et comprendra 27 projets nationaux qui seront coordonnés sur le plan programmatique par l'ONUDI. Huit d'entre eux (au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, au Libéria, au Nigéria, en Sierra Leone et au Tchad) seront mis en œuvre par l'ONUDI elle-même, et les 19 autres par la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le PNUD et le PNUE. La contribution globale du FEM aux 27 projets sera de 46 millions de dollars et l'objectif est d'obtenir un cofinancement de 100 millions de dollars.

81. La réunion de novembre 2008 du conseil du FEM devait aussi approuver un deuxième programme pour l'ONUDI dans le domaine de l'efficacité énergétique industrielle. Ce programme, intitulé "Réduction de l'empreinte carbone de l'industrie dans l'Asie du Sud-Est par le respect d'un système de gestion de l'énergie (ISO 50 000)" couvre cinq pays (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam). Parallèlement, le Conseil du FEM a approuvé les fonds nécessaires pour l'élaboration de projets nationaux en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande. Plus tôt dans l'année, il avait approuvé les fonds nécessaires pour l'élaboration d'un important projet sur l'efficacité énergétique industrielle pour la Fédération de Russie, que l'ONUDI mettra en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec la Banque européenne pour la reconstruction et de développement (BERD); l'ONUDI sera chargée principalement des résultats de la coopération technique du projet et la BERD des résultats de l'investissement.

82. S'appuyant sur sa longue expérience du Protocole de Montréal, l'ONUDI a réussi également à obtenir le financement du FEM dans le domaine d'intervention "substances appauvrissant la couche d'ozone", bien que les fonds disponibles dans ce domaine soient relativement modestes et ne couvrent que l'Europe orientale et les NEI. Enfin, l'ONUDI agit en qualité d'agent d'exécution avec le FIDA dans le cadre d'un projet sur la dégradation des terres au Maroc, bien que le FEM ne reconnaisse pas à l'ONUDI d'avantage comparatif dans ce domaine d'intervention.

X. Mesures que pourrait adopter le Conseil

83. Le Conseil voudra peut-être prendre note des informations communiquées au titre de ce point de l'ordre du jour. Il souhaitera peut-être aussi reconsidérer la proposition figurant dans les documents IDB.31/6, IDB.33/17, GC.12/7 et IDB.34/6, tendant à ce qu'il soit rendu compte de la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme dans les futurs rapports annuels de l'Organisation.

Liste des abréviations

A

| | |
|-----------|--|
| ACP | Afrique, Caraïbes et Pacifique |
| AfrIPANet | Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements |
| API | Agences de promotion des investissements |
| ASGIPC | Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques |

B

| | |
|------|--|
| BERD | Banque européenne pour la reconstruction et le développement |
| BPR | Remise à plat des processus |
| BSTP | Bourse de sous-traitance et de partenariat |

C

| | |
|-----------|---|
| CAMI | Conférence des ministres africains de l'industrie |
| CARICOM | Communauté des Caraïbes |
| CARIFORUM | Forum des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique |
| CD | Disque compact |
| CDE | Centre pour le développement de l'entreprise |
| CE | Commission européenne |
| CER | Communauté économique régionale |
| CFC | chlorofluorocarbones |
| CITEH | Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène |
| CITI | Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique |
| CNPP | Centre national pour une production plus propre |

F

| | |
|------|---|
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FEM | Fonds pour l'environnement mondial |
| FIDA | Fonds international de développement agricole |

G

| | |
|--------|--|
| GESAMP | Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers |
|--------|--|

| | |
|----------|---|
| GET-IT | Graduate Entrepreneurship Training through Information Technology |
| H | |
| HCFC | Hydrochlorofluorocarbone |
| HP | Hewlett-Packard |
| I | |
| IDSB | Équilibre entre l'offre et la demande industrielles |
| INDSTAT | Base de statistiques industrielles |
| IPSAS | Normes comptables internationales du secteur public |
| ISO | Organisation internationale de normalisation |
| ITPO | Bureau de promotion des investissements et de la technologie |
| L | |
| LME | Grand écosystème marin |
| M | |
| MDG | Objectif du Millénaire pour le développement |
| MENDC | Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce |
| N | |
| NEI | États nouvellement indépendants |
| O | |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OIT | Organisation internationale du Travail |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| P | |
| PCB | Polychlorobiphényle |
| PMA | Pays les moins avancés |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| PNUAD | Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l'environnement |
| POP | Polluant organique persistant |

| | |
|----------|---|
| PRALC | Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes |
| S | |
| SADC | Communauté de développement de l'Afrique australe |
| SIECA | Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale |
| U | |
| UE | Union européenne |
| UNDOCO | Bureau pour la coordination des opérations de développement des Nations Unies |
| UNOWA | Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest |
| V | |
| VAM | Valeur ajoutée manufacturière |
| VEHS | Environnement pour la sécurité humaine de Vienne |
